

## 5 - Orientations stratégiques pour la politique publique départementale de l'Education

Rapport n° CD/2017/096

**Service Chef de file :**

J - Mission éducation, sport, jeunesse

**Service(s) associé(s) :**

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider du cadre de la politique de l'Education du Département du Bas-Rhin.

L'école constitue le creuset de la République. Elle est le lieu d'apprentissage et d'acquisition de connaissances ainsi que des valeurs de la République. Elle joue un rôle fondamental de socialisation, d'ouverture sur le monde et constitue le socle de la vie en société.

C'est dans cet esprit que le Département du Bas-Rhin souhaite exercer sa mission auprès des collégiens. Si, s'agissant des collèges publics, les dispositions législatives lui confèrent une compétence forte en matière de construction, de fonctionnement, d'entretien et de gestion des agents techniques (ATC) au titre de l'article L.213-2 du Code de l'Education, le Département a également vocation à intervenir plus largement **sur le cadre éducatif** en agissant notamment avec leviers de la culture, du sport, de la promotion des langues régionales, de l'éducation populaire ou encore de l'action sociale (art.L.1111-2 du Code général des collectivités territoriales, art L.113-8 du Code de l'urbanisme et art.L.3211-1 du Code général des collectivités territoriales).

Pour le Département du Bas-Rhin l'enjeu est bien de mobiliser l'ensemble des énergies afin d'aider les collégiens d'une part à **acquérir les repères et les fondamentaux de la vie d'adulte** et d'autre part à développer les qualités essentielles pour s'insérer et s'épanouir dans le monde d'aujourd'hui et ainsi devenir les **citoyens de demain**.

Cette ambition s'exprime pleinement au travers du plan Actions Educatives et Collèges adopté le 20 mars 2017 qui poursuit **deux objectifs fondamentaux** :

- renforcer l'égalité des chances et donner une opportunité à chacun ;
- accompagner les jeunes à devenir des adultes autonomes et engagés qui pourront assurer pleinement leurs responsabilités de vie d'adulte.

Sur la période 2017-2020, ce plan va mobiliser un montant total de **292 M€ en faveur de la réussite éducative des collégiens, autour de 3 leviers** :

- le développement d'actions éducatives pour la réussite scolaire et l'épanouissement des collégiens ;
- la mise en place de conditions d'éducation modernes, durables et adaptées aux besoins des collégiens ;
- la mobilisation d'un large partenariat autour des collèges et des collégiens.

Pour 2018, et hors charges de personnel (ATC), il est proposé que près de 52 M€ soient consacrés aux actions éducatives, aux outils numériques, à l'activité sportive, au fonctionnement et aux bâtiments des collèges publics.

## **Déployer des actions éducatives pour préparer les collégiens au monde de demain et favoriser leur ouverture :**

Il s'agit pour le Département de renforcer les compétences d'apprentissage à tous âges qui constituent autant d'éléments d'inclusion sociale, contribuant à la cohésion sociale et à la solidarité territoriale. Au sein des collèges ainsi que dans le cadre de l'éducation populaire, le Département et ses partenaires développent dès lors des actions éducatives qui répondent à la nécessaire compréhension des enjeux de la société.

Ces actions éducatives ont pour objectifs de permettre aux jeunes de :

- devenir des citoyens responsables et autonomes ;
- développer leur créativité, leur curiosité et leur esprit d'équipe.

### *Devenir des citoyens responsables et autonomes*

Ces actions éducatives sont nombreuses : Collège au cinéma, mini-entreprises, entreprendre pour apprendre, Lire et faire lire, la semaine de la presse, actions dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), lui-même intégré dans le Schéma départemental d'accompagnement des parents (SDAP), etc....

Dans ce cadre, le partenariat du Département du Bas-Rhin avec les 29 centres socioculturels, les structures socioéducatives communales et intercommunales du territoire, les relais culturels, les centres d'interprétation du patrimoine, l'ADIAM 67 et les financeurs (Caisse d'Allocations Familiales et Communes) est fondamental pour inscrire les priorités du Département dans une collaboration renouvelée.

Le Département s'engage également à sensibiliser les Bas-Rhinois à l'amélioration de l'environnement, par son action dans la création et la gestion des espaces naturels sensibles, et leur ouverture au public pour sensibiliser les Bas-Rhinois à ce patrimoine proche de chez eux. Par ce biais, il vise à instiller et à développer en eux une sensibilité, voire une culture de l'éco-citoyenneté et de développement durable, porteuses de filières d'avenir. En cohérence, des actions de sensibilisation à l'environnement et aux circuits courts sont également menées dans les collèges par les agents techniques qui ont un rôle d'ambassadeurs concernant cet enjeu majeur, ainsi que par des jeunes en service civique et par des associations.

Enfin, la politique sportive se conjugue avec la politique Education du Département, dans l'apprentissage du respect de l'autre au travers de l'éthique sportive, ainsi que dans la pratique du sport comme vecteur de mieux être (éducation à la santé, lutte contre l'obésité) et donc comme levier de la prévention dès le plus jeune âge.

Ces actions visent à faire des jeunes Bas-Rhinois des futurs citoyens responsables et autonomes. Dans cet objectif, le Département propose de mener avec les partenaires associatifs de proximité, des actions éducatives autour des thématiques de la gestion budgétaire et du logement. L'enjeu est double : d'une part contribuer à l'éducation financière et informer les jeunes sur les modes de consommation, et d'autre part développer des actions de prévention primaire, notamment en direction des Bas-Rhinois les plus jeunes, pour leur donner les outils nécessaires et éviter d'éventuelles situations de précarité à termes.

### *Développer leur créativité, leur curiosité et leur esprit d'équipe*

Par son action, le Département participe également, via ses établissements et services départementaux, au processus éducatif.

La politique mémorielle est essentielle à la construction du citoyen, les enseignements du passé devant permettre de construire l'avenir. Avec un équipement comme les Archives départementales, un engagement auprès du Mémorial de l'Alsace Moselle, ou encore par le financement d'Archéologie Alsace, le Département participe pleinement à ce travail de mémoire et de lien avec les générations actuelles.

Les services éducatifs des établissements (Haut-Koenigsbourg, Archives, Vaisseau) veillent à consolider et densifier les liens avec les publics de tous âges, scolaires et autres. Par ailleurs, le Vaisseau, permet à la fois de développer les savoirs et les connaissances, et de faire découvrir d'autres modes d'apprentissage alternatifs (la culture scientifique pour tous, via le droit à l'erreur, ou encore la manipulation des objets) et donc inclusifs.

Les offres de contenu doivent permettre à chaque citoyen de se forger à la fois un esprit critique et un corpus culturel ouvert sur toutes les cultures et formes d'expression.

L'éducation à l'art, à la musique notamment, est également encouragée par la politique culturelle départementale, via le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques. Ce travail sur la sensibilisation, l'éducation à l'art et le développement de la créativité gagnera encore à se développer en direction de tous.

L'Alsace est au cœur de l'Europe et de l'espace rhénan. Le bilinguisme est dans l'ADN de cette région à la frontière de deux cultures. Le Département, conscient de cette richesse, investit dans un bilinguisme qui permet, à la fois, de renouer avec la culture et la langue alsacienne, et qui ouvre également des opportunités dans un espace économiquement dynamique. Ces opportunités sont toutefois conditionnées par la maîtrise de la culture professionnelle et de la langue allemandes. En 2018, le renouvellement de la convention opérationnelle quadripartite sur le bilinguisme permettra d'appuyer plus fortement les périodes de formation professionnelle en Allemagne. Pour les collégiens, une attention forte sera portée aux parcours et séjours Découverte des métiers et Découverte du monde professionnel dans le Rhin Supérieur.

La préparation des collégiens à leur avenir est en effet au cœur des préoccupations du Département. La découverte et l'ouverture des métiers en constituent des leviers fondamentaux. C'est ainsi que le Département s'engage dans des actions qui permettront aux collégiens de découvrir des secteurs d'activité et ainsi de mieux définir leur orientation professionnelle : c'est dans ce cadre que se situent des actions qu'il est proposé de mener en 2018 telles que l'Industrie Magnifique portée par l'ADIRA, la mise en relation entre les collégiens de 3<sup>ème</sup> et des entreprises pour leur stage de découverte, des actions de découverte des métiers du social au sein des UTAMS ou encore l'expérimentation de section d'excellence « métiers -Etude » à l'instar des sections sports Etudes.

## **Agir sur les conditions d'éducation pour donner à chacun toutes les chances de réussir : le collège de demain**

### *Rénover les collèges publics*

Depuis la décentralisation, le Département a consenti un effort important dans l'aménagement, la construction et la restructuration des collèges publics.

Cet effort s'est traduit par la construction de 17 collèges neufs, par la restructuration de 36 collèges et la modernisation de presque tous les restaurants scolaires. Même dans une période de forte contrainte budgétaire, le Département reste engagé dans sa volonté d'offrir à tous les collégiens du Bas-Rhin les conditions matérielles d'une scolarité réussie.

Un programme pluriannuel d'investissement doté de 60 M€ jusqu'à la fin du mandat va permettre de poursuivre cet engagement majeur en faveur de la rénovation des collèges et des demi-pensions.

Par ailleurs, et sans discontinuité, il est proposé que la programmation pluriannuelle de maintenance reste engagée à un niveau d'investissement élevé à hauteur de 8 M€/an dont 0,5 M€ consacrés au renouvellement des équipements propres aux restaurants scolaires.

Ces efforts combinés de plus de 90 M€ permettront de supprimer les derniers points noirs en matière de sécurité dans les collèges bas-rhinois, comme aux collèges Baldung Grien à HOERDT, Françoise DOLTO à REICHSHOFFEN, KLEBER à HAGUENAU, et d'améliorer, les conditions d'accueil des enseignants et des élèves, notamment ceux qui souffrent d'un handicap, dans les établissements vieillissants.

### *Agir pour rendre les collèges publics accessibles au handicap*

Le 6 juillet 2015, l'Assemblée plénière (délibération n° CD/2015/82) a adopté un échéancier prévisionnel de travaux qui doivent permettre aux établissements d'être accessibles à tous et notamment aux personnes en situation de handicap : physique, sensoriel, cognitif ou mental.

Pour les collèges, l'engagement financier s'établit à 6,8 M€ TTC jusqu'en 2020.

L'ADAP doit permettre de faciliter l'accès des collégiens en situation de handicap aux collèges, notamment en réduisant la distance à parcourir entre leur domicile et le collège, pour leur permettre de suivre une scolarité sans entrave physique.

D'ici 2020, 54 collèges publics seront rendus accessibles. Les 34 collèges publics restant seront rendus accessibles d'ici 2024.

### *Accompagner les parcours de scolarisation*

Le Département du Bas-Rhin accompagne les parcours de scolarisation des collégiens en situation de handicap ou en grande difficulté d'apprentissage. Son action se traduit par :

- le financement de l'équipement et du fonctionnement des classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Ce sont 11 classes ULIS qui ont été créées en 2017, portant à 57 le nombre de classes ULIS implantées dans les collèges publics du Département (987 élèves) ;
  
- le financement, au titre de l'investissement, du fonctionnement et de l'équipement des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : elles accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables. 26 collèges du Bas-Rhin accueillent des SEGPA (1 272 élèves), réparties sur l'ensemble du territoire et intervenant sur 5 champs professionnels (Hygiène, Alimentation et Services/Espace Rural et Environnement/Vente, Distribution et Magasinage/Habitat/Production Industrielle) ;
  
- l'accueil de classes externalisées dans les collèges : 13 classes externalisées permettent à des enfants scolarisés en établissement médico-social de bénéficier de l'inclusion scolaire.

### *Engager la révolution numérique*

Le véritable enjeu est l'ouverture de l'ensemble des Bas-Rhinois au monde de demain.

Le Département poursuit donc l'ouverture à la révolution numérique des collèges publics en favorisant l'accès à un matériel informatique de qualité, qu'il soit fixe ou mobile, (investissement en matériel et maintenance informatique), l'accès à un réseau haut débit, au WIFI et la mise en place d'un matériel informatique (PC, serveurs, etc..) de nature à permettre le déploiement des nouvelles pédagogies et l'apprentissage des nouveaux outils (programmation, expérimentation BYOD,...).

En 2018, le Département du Bas-Rhin s'engage dans un plan numérique ambitieux qui mobilisera 14 M € jusqu'en 2020, dont 4,6 M€ dès 2018 (3,1 en investissement et 1,5 M € en fonctionnement).

#### *Agir sur la carte scolaire*

Par un travail spécifique sur la carte scolaire, et à la demande du Gouvernement de l'époque, le Département du Bas-Rhin, un des 17 territoires d'expérimentation de la mixité sociale au collège, s'est engagé dans une démarche qui, en lien étroit avec le Rectorat, dans le respect des contraintes des parents, vise au maintien d'une pluralité sociale dans les établissements. Le Département s'inscrit également dans une démarche d'accompagnement à la scolarité, de développement à l'attractivité et de valorisation des établissements scolaires, enjeux majeurs portés, en particulier, dans le cadre de la politique de la Ville.

En 2017, deux modifications spécifiques ont été portées à la carte scolaire :

- les enfants de la commune de Rohrwiller rejoignent le collège du Rhin à Drusenheim au lieu du collège André Maurois à Bischwiller ;
- dans le cadre du projet de renforcement de la mixité sociale porté par le Département du Bas-Rhin sur le secteur des collèges de Bischwiller, la Cité scolaire André Maurois et le collège Saut du lièvre se sont regroupés au sein d'une entité unique.

Pour 2018, un travail similaire est engagé pour redéfinir la carte scolaire des établissements sur le périmètre de l'Eurométropole.

#### *Agir sur les conditions de travail des agents techniques des collèges*

Les 732 agents techniques des collèges agissent pleinement sur les conditions de scolarité et d'épanouissement des collégiens au travers de l'accueil, de l'entretien, de la maintenance et de la restauration. Une action spécifique leur est dédiée afin d'améliorer les conditions de travail (guide d'intervention technique, ergonomie des postes pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques ...) et renforcer la reconnaissance de leurs métiers. La mise en œuvre de ce plan fait l'objet d'un point régulier en CHSCT.

### **Construire les partenariats avec les territoires, les grandes écoles et l'université**

Le déploiement des objectifs du Département ne peut se faire sans les partenaires : la communauté éducative, les parents, les Communes et EPCI, les associations. Une démarche innovante a donc été proposée par le Département pour mettre en valeur les actions déjà réalisées en faveur de l'épanouissement et de la réussite scolaire des collégiens et pour définir celles qui feraient défaut. Basée sur le volontariat, cette démarche est formalisée au sein d'un Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) qui précise le diagnostic et le plan d'actions nécessaire.

En 2017, trois collèges se sont engagés dans des PEPS : les collèges Galilée et Maxime Alexandre à Lingolsheim et le collège Pierre Claude à Sarre-Union.

Il est proposé, en 2018, pour permettre l'émergence d'un diagnostic complet venant en appui aux PEPS, que le Département lance auprès des collégiens du Bas-Rhin une enquête Bien-Etre. Elle permettra à de nouveaux collèges de s'engager dans la démarche PEPS.

Enfin, ce partenariat avec les territoires et complété d'un partenariat avec l'Université et les Grandes Ecoles. A ce titre, il est rappelé que depuis 25 ans, le Département du Bas-Rhin intervient fortement pour favoriser l'attractivité et le rayonnement des activités universitaires et de recherche à Strasbourg, tout en encourageant le transfert de technologies auprès des entreprises de tout le territoire.

Ainsi, en près de 20 ans, le Département a investi plus de 70 M€ pour contribuer à construire et à rénover des bâtiments universitaires et de recherche, permettre l'acquisition des équipements scientifiques modernes, améliorer les conditions d'hébergement et de restaurations des étudiants ainsi que pour attirer des chercheurs de renommée internationale à Strasbourg. A ce jour, la somme des engagements en cours atteint 21,3 M€.

Fort de cette implication, l'Exécutif départemental souhaite dorénavant que le Département conduise ses interventions vers des axes de travail, de partenariat, des synergies amplifiées avec les établissements d'enseignement supérieur dans la perspective d'optimiser ses engagements et ses politiques, et de les placer sous le signe de l'inclusion sociale et territoriale, notamment via des partenariats avec les collèges.

Les actions d'information, d'orientation et de sensibilisation entreprises avec certaines grandes écoles participent à refonder la confiance des élèves, tant vis-à-vis de leurs capacités que du système éducatif. Ce dispositif contribue à redonner une consistance et une perspective aux notions de réussite scolaire et d'égalité des chances, il stimule l'ambition des élèves. Incités par ces exemples, inspirés par ces trajectoires prestigieuses, les jeunes retrouvent goût à l'effort d'apprentissage, réinvestissent les possibilités de poursuites d'études longues et revoient à la hausse leurs choix d'orientation.

C'est ainsi, qu'en 2017, 8 élèves polytechniciens ont effectué leur stage dans des établissements scolaires en réseaux d'Education Prioritaire de l'Académie de Strasbourg (3 élèves en 2015, 6 en 2016).

Cet exemple a inspiré l'Ecole de Journalisme de Strasbourg (4 élèves actuellement en résidence dans les collèges), ainsi que Sciences Po Strasbourg (convention d'objectifs 2017-2019 orientée sur la citoyenneté et les enjeux de la construction européenne), impliquant 6 étudiants tuteurs.

Il est proposé de poursuivre ces partenariats en 2018, et de déployer de nouveaux projets avec Les compagnons du Devoir, notamment sur l'excellence des métiers manuels, et avec l'Académie des Sciences, en lien avec le Vaisseau.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de son Président, le Conseil Départemental décide d'approuver les orientations concernant la mise en œuvre de la politique Education du Département du Bas-Rhin telles que proposées dans le présent rapport.*

Strasbourg, le 29/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY

